



Listen to this article

« *Ne refuse pas un bienfait à celui qui y a droit, quand tu as le pouvoir de l'accorder. Ne dis pas à ton prochain : Vas et reviens, demain je donnerai ! quand tu as de quoi donner.* » - Proverbes 3 : 27, 28.

Dans le conseil du Sage se trouve un encouragement pour la serviabilité et la bienfaisance. Ce sont des qualités de caractère merveilleuses. Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, nous trouvons de nombreuses recommandations, des conseils et des stimulants qui encouragent la pratique de ces vertus. Par exemple : Dans la loi de Moïse, nous trouvons l'exhortation incitant ceux qui l'ont acceptée et qui est devenue la leur, à s'aimer réciproquement, à faire aux autres ce qu'ils se feraient à eux-mêmes. - Lévitique 19 : 18.

Il fut même ordonné aux Israélites d'aimer les étrangers, et de ne leur faire aucun mal (v. 33 et 34 du même chapitre). La serviabilité et la bienfaisance à l'égard des pauvres furent clairement établies par la loi, et les abus, la tromperie etc., furent catégoriquement interdits (v. 9 - 11). Dans les jugements, les poids et les mesures, ainsi que dans les affaires de la vie courante, il fut ordonné de respecter scrupuleusement la justice et la bienfaisance - (v. 13 à 15, 35, 36).

En d'autres circonstances, le même Sage précisa cette pensée et donna l'encouragement suivant : « *Tel, qui donne libéralement, devient plus riche ; et tel, qui épargne à l'excès, ne fait que s'appauvrir. L'âme bienfaisante sera rassasiée, et celui qui arrose sera lui-même arrosé.* » - Proverbes 11 : 24, 25.

Un homme serviable et généreux n'est pas forcément celui qui est plus aisé matériellement, mais il se trouve spirituellement et moralement supérieur à ceux à qui ces qualités de caractère font défaut. Il n'est donc pas étonnant qu'une telle personne soit mise en avant

par le Psalmiste qui déclare : « *Heureux l'homme qui exerce la miséricorde et qui prête, qui règle ses actions d'après la justice ! Car il ne chancelle jamais ; la mémoire du juste dure toujours* ». « *Il fait des largesses, il donne aux indigents ; sa justice subsiste à jamais, sa tête s'élève avec gloire. Le méchant le voit et s'irrite, il grince les dents et se consume ; les désirs des méchants périssent.* » - Psaume 112 : 5 - 10.

Dans le Nouveau Testament nous voyons que notre Seigneur Jésus-Christ et ses Apôtres ont étendu davantage l'exercice de ces vertus. Un chrétien véritable doit non seulement être serviable et doux à l'égard de ses amis, ses connaissances et ses voisins, mais également envers ses ennemis, et ceux qui l'importunent. « *Aimez vos ennemis, bénissez, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent* » est l'enseignement et la règle de Christ le Seigneur. - Matthieu 5 : 44.

Dans la Parole de Dieu, il nous est montré que non seulement Jésus a enseigné ces choses, mais qu'Il a donné aussi l'exemple idéal du principe de l'amour et du sacrifice même pour les ennemis ; car « *lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous* » - « *lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu.* » - Romains 5 : 6 - 10 ; 1 Pierre 3 : 18.

Les gens en général n'apprécient guère cet enseignement et les conseils des Saintes Ecritures. Certes, ils voudraient, et souvent ils désirent ardemment que d'autres soient aussi bien disposés à leur égard, tout en jugeant inutile, non recommandable ni pratique d'agir d'une manière généreuse et bienfaitante envers leurs ennemis.

Toutefois, pour ceux qui se réclament de Christ, ses commandements et ses conseils doivent constituer les principes de leur vie. Au fur et à mesure de leur avancement, ils s'enrichissent spirituellement et sont bienheureux, car les enseignements et les exemples de notre Seigneur, comme ceux de ses fidèles imitateurs, témoignent de cette vérité : « *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* »

(Traduit du périodique polonais Straz 1953-8-126)